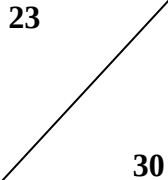


Juin 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 bac brun	 Recyclage	 bac noir	 Encombrants			1 Inauguration du Pickelball De 10h à 12h Au parc Léo-Thérourx
2	3	4 Dîner Age d'or Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	5 Pétanque   	6	7	8
9	10	11 Conseil municipal (20h à la salle Léo-Thérourx) Biblio	12 Pétanque  	13	14	15
16 	17	18 Biblio Échéance 2 ^e versement des taxes municipales	19 Pétanque   	20	21	22
23 	24 Saint-Jean Baptiste Mairie fermée	25 Biblio Début du camp de jour	26 Pétanque  	27	28	29
30						



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.


Desjardins
 Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000



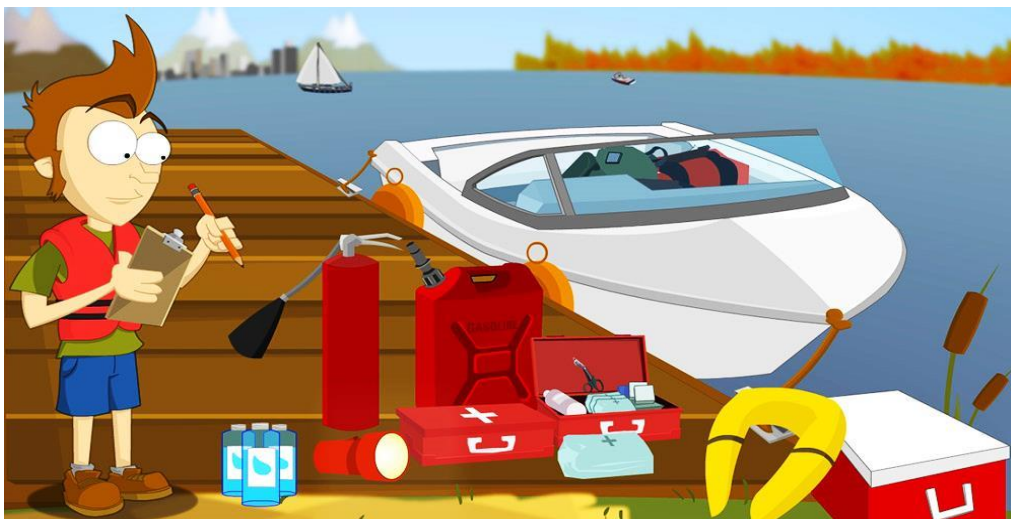
Volume 15 - Numéro 5

Juin 2019

Sécurité Nautique

Ce sera le temps d'aller sur l'eau, de partir les moteurs, de sortir la chaloupe, le canot ou le kayak.

Le début de la saison de la navigation de plaisance débutera bientôt. Ce temps représente une période exaltante pour les navigateurs et amateurs de sports nautiques. Nous vous souhaitons une excellente saison nautique à tous les plaisanciers en toute sécurité. Soyez prudents!



Source des données statistiques : Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada et Conseil Québécois du Nautisme

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite_de_Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 808-2153
mairesse@yamaska.ca 450 789-2897

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Thérout 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
19 juin 2019

Prochaine parution :
30 juin 2019

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBQ

louis.plamondon@parl.gc.ca

LES ENTREPRISES
Pierreille

- Excavation
 - Sable • Gravier
 - Béton recyclé
 - Travaux agricoles
 - Installation septique
- Installateur **BIONEST**
Ecoflo ENVIRONNEMENT

Daniel Forcier : 450 880-2122
Claude Forcier : 450 880-2121

306, Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec)
J0G 1M0

Tél. : 450 568-2120
Télec. : 450 568-0139

Courriel : info@equipforcier.ca
www.equipementsforcier.com



R.B.Q. : 1180-7781-24

**LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**

FEU À CIEL OUVERT

Selon le règlement RM-2017, article 6.1.A.2 constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu de joie sur un terrain privé sans autorisation. Toutefois, il est possible de faire des feux à ciel ouvert sans autorisation aux conditions suivantes :

- Allumer le feu dans un contenant incombustible d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale des flammes d'un mètre ou dans un foyer ou un poêle conçu à cet effet;
- Le contenant, le foyer ou le poêle doit être muni d'un pare-étincelle;
- Le placer à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment;



HORAIRE D'ÉTÉ À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL



3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy

**DU 3 AVRIL AU 1^{er} DÉCEMBRE 2019,
L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT DU MERCREDI AU
DIMANCHE, DE 9 H À 16 H 15**

Usagers acceptés : résidents de la MRC de Pierre-De Saurel avec preuve de résidence.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

Matières acceptées :

- => Résidus de construction : bois, béton, brique, pierre, terre, bardeaux d'asphalte, isolants, gypse;
- => Encombrants non réutilisables : meubles, matelas, appareils électroménagers, baignoires, tapis, toiles, clôture;
- => Appareils électroniques : systèmes audio-vidéo et équipements informatiques;
- => Résidus verts : gazon, feuilles, branches;
- => Résidus domestiques dangereux : peintures, huiles, diluants, bonbonnes de propane, batteries, engrais, pesticides, etc.
- => Pneus avec ou sans jantes.

Matières refusées :

- => Matières issues d'activités commerciales;
- => Feux d'artifice, armes et munitions;
- => Terre contaminée;
- => Biphényle polychloré (BPC), amiante.

À noter que tout objet ayant encore un potentiel de réutilisation doit être apporté au Recyclo-Centre (vêtements, meubles, vaisselle, etc.).

MRC
de Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM
WWW.MISSIONREDUCTION.COM

Pour plus d'information : 450 743-2703

Mot de la mairesse

Un printemps capricieux...

Après plus d'un mois, après le début des inondations à la Pointe-du-Nord-Est, la situation reste toujours problématique... La récurrence de ces événements devient inquiétante et nous amène à nous questionner sur les orientations que nous aurons à prendre. Aussi, la municipalité a fait face à trois bris d'aqueduc durant les dernières semaines, ce qui a occasionné beaucoup d'ennuis à nos citoyens. Des anciennes conduites en fonte sont en majorité responsables de ces bris. Le conseil municipal étudie présentement les programmes de subventions disponibles ou à venir afin de procéder au remplacement de ces vieilles conduites. Depuis l'automne dernier, plus de 75 000 \$ ont déjà été investis pour la réfection et la rénovation des installations à notre réseau d'aqueduc et sanitaire. Nous nous excusons grandement des désagréments que ces bris vous ont apportés.



Avec l'été qui arrivera finalement d'ici quelques semaines, vous remarquerez que la municipalité a apporté, cette année, une attention particulière aux aménagements floraux de nos espaces municipaux et plus spécialement au secteur est de la municipalité avec l'ajout de corbeilles sur la route 132 et à l'entrée du village. Nos employés municipaux vont veiller à les maintenir en bonne santé. Aussi, au début juillet, soit le 6 juillet, se tiendra la première édition de la Fête du Nautisme où plusieurs activités très variées ont été organisées afin de mettre en valeur le fait que notre municipalité soit située en bordure de la rivière. Surveillez la programmation à l'intérieur de notre journal.

Finalement, en tant que présidente de la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska, je vous avise que la Corporation a cédé tous ses actifs à la *Société d'Aménagement de la Baie de Lavallière (SABL)* pour l'opération du service de navette fluviale pour Vélo sur l'Eau. Cette société opérait déjà, depuis trois ans, le service de navette. La Corporation considère que la SABL était en meilleure position, avec les équipements et le personnel qu'elle possède, pour offrir un service plus adéquat aux cyclistes qui emprunteront le ponton. Pour connaître les détails et les horaires de la prochaine saison, vous pouvez consulter le site web maisonдумarais.org



Sur ce, je souhaite à tous nos citoyennes et citoyens un magnifique été pendant lequel nous pourrions profiter de tous les plaisirs que cette belle et douce saison nous apporte.

Diane De Tonnancourt
Mairesse



Rapport de la Mairesse

Faits saillants du rapport financier 2018

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport de la Mairesse avec les faits saillants de la situation financière de la municipalité de Yamaska pour l'année 2018.

Vous trouverez ainsi, dans les prochaines pages de ces faits saillants, de l'information sur la gestion de la Municipalité par votre Conseil municipal.

ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA, et présenté aux membres du Conseil municipal le 28 mars 2019 et qui sera déposé à la Séance du Conseil du 11 juin 2019.

FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 décembre 2018 (selon les états financiers)

Revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent :	2 283 478 \$
Les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations :	2 640 455 \$
L'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2018 est de :	44 000 \$
L'excédent affecté au 31 décembre 2018 est de :	396 000 \$
Réserves financières et fonds réservés sont de :	169 551 \$
Activités d'investissement :	(93 475 \$)

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales est de : 159 099 \$

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leurs engagements et appuis dans l'aide à la gouvernance des divers projets et défis qui nous sont présentés. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien de tous nos employés municipaux afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Voir la liste de nos réalisations 2018 à la page 15

Diane De Tonnancourt
Mairesse

**AVIS AUX PROPRIÉTAIRES :
REPRISE DE L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU
DANS LA POT AU BEURRE**

La Fédération de l'UPA de la Montérégie informe les citoyens des municipalités de Saint-Robert, Saint-Aimé, Sainte-Victoire-de-Sorel, Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Louis et Yamaska que les inventaires des cours d'eau vont reprendre suite à la fin du dégel et se dérouleront jusqu'à l'automne 2019.

Cette étape est nécessaire pour formuler **des recommandations d'aménagements en milieu agricole** qui profiteront à toute la communauté : aménager des secteurs propices à la biodiversité, retenir les sédiments pour améliorer la qualité de l'eau...

La Fédération a mandaté le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (**COVABAR**) et l'Organisme de Bassin Versant de la Yamaska (**OBV Yamaska**) pour caractériser les cours d'eau de la **Rivière Pot au Beurre et de leurs décharges**. Au total, près de 300 km seront inventoriés par une équipe terrain de deux personnes qui circuleront à pied, sur les bords de votre propriété, en rive.

Merci d'avance de votre compréhension et de votre collaboration !

Pour signaler votre intérêt pour ce projet ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec Nathalie Landé, chargée de projets à la Fédération de l'UPA de la Montérégie au 450 774-9154, poste 5271.

Alertes municipales! Soyez informés immédiatement!

**Plusieurs citoyens sont déjà inscrits à «Alertes municipales», et vous ?
Qu'est-ce qu'Alertes municipales ?**

C'est un système de messagerie permettant de vous informer immédiatement lorsqu'une alerte majeure est en vigueur à Yamaska, et ce, selon vos moyens de communication préférés. Soit par un message vocal dans votre téléphone à la maison, téléphone cellulaire, SMS et/ou par courriel. Renseignez-vous au bureau municipal au 450 789-2489.

Bien que nous ne souhaitons pas avoir à utiliser le système, nous serons prêts !

AVANT QU'UNE TIQUE VOUS

PIQUE PIQUE...



PROTÉGEZ-VOUS !

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est infectée par une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres avant de se nourrir de sang. Sa piqûre, sans douleur, peut causer une rougeur qui s'étend rapidement à plus de 5 centimètres et parfois de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des douleurs aux muscles et aux articulations. Si la maladie n'est pas traitée rapidement, elle peut causer de graves problèmes de santé plus tard.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec. Toutefois, le risque de se faire piquer est plus grand dans le sud de la province.

POUR VOUS PROTÉGER DES PIQÛRES DE TIQUES PENDANT VOS ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

AU RETOUR D'UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE PRÈS DES HERBES HAUTES OU DANS UN ENDROIT BOISÉ :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants afin de vérifier si des tiques sont accrochées à la peau, car elles sont difficiles à voir;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie;
- examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement (sac à dos, manteau, etc.) avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sécheuse les vêtements et l'équipement au besoin. Une fois à l'intérieur, à la maison, une tique pourrait piquer quelqu'un ou un animal.

ÉTAPES À SUIVRE POUR RETIRER UNE TIQUE DE LA PEAU

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps. Ces informations pourraient être utilisées pour surveiller l'évolution de la maladie de Lyme au Québec.



Si vous avez été piqué en Estrie, en Montérégie ou en Outaouais, appelez Info-Santé 8-1-1 : un antibiotique pourrait vous être recommandé en prévention.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme dans les 30 jours après avoir été piqué, appelez Info-Santé 8-1-1 ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

sante.gouv.qc.ca/lyme

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Québec

Santé
et Services sociaux
Québec

REVENUS

BUDGET 2018

RÉALISATIONS 2018

Fonctionnement	Administration municipale	Administration municipale
Taxes	1 946 722 \$	1 910 605 \$
Compensation tenant lieu de taxes	10 000 \$	12 397 \$
Quotes-parts		
Transferts	64 002 \$	108 961 \$
Services rendus	56 014 \$	43 639 \$
Imposition de droits	34 400 \$	57 205 \$
Amendes et pénalités	3 500 \$	6 160 \$
Intérêts	10 000 \$	35 278 \$
Autres revenus	75 000 \$	109 233 \$
	2 199 638 \$	2 283 478 \$

CHARGES

Administration générale	476 388 \$	445 022 \$
Sécurité publique	294 661 \$	267 201 \$
Transport	456 920 \$	467 746 \$
Hygiène du milieu	439 338 \$	412 796 \$
Santé et bien-être	7 000 \$	8 936 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 280 \$	47 517 \$
Loisirs et culture	133 981 \$	108 559 \$
Réseau d'électricité		
Frais de financement	88 957 \$	72 496 \$
Remboursement de la dette	698 240 \$	810 182 \$
	2 635 765 \$	2 640 455 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(436 127 \$)	(356 977 \$)

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(110 000 \$)	(93 475 \$)
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	55 813 \$	44 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	320 763 \$	396 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	169 551 \$	169 551 \$
	436 127 \$	516 076 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	159 099 \$

RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET POSTES DE POMPAGE

En 2018 la Municipalité a mandaté une firme spécialisée pour établir un plan d'intervention relatif au réseau d'aqueduc et d'égouts de la Municipalité : « *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.* »

Ce plan d'intervention est un outil de référence pour la municipalité pour cibler les défaillances prioritaires du réseau d'égouts et d'aqueduc. Nous constatons que sur plusieurs sections, des conduites d'aqueduc en fonte ductile sont construites depuis 1960. La majorité des problèmes répétitifs des bris d'aqueduc se retrouvent dans ces sections, car elles sont fragilisées par le temps.

La Municipalité met en place les procédures nécessaires pour procéder aux travaux dans les meilleurs délais et selon les subventions disponibles en collaboration avec l'ingénieur de la Municipalité.

Depuis la fin de l'année 2018, voici un résumé des travaux effectués pour la mise à niveau des installations et infrastructures municipales :

Postes de pompage pour les eaux usées et étangs aérés :

Poste Arel :

- En 2018 : Mise à niveau, réparation, démontage et remplacement des 2 pompes. Rajout d'un élément chauffant et d'un variateur de pompes au montant de **19 100 \$**.
- En 2019 : Finaliser les travaux ainsi que mise à niveau de plusieurs composantes électroniques. **25 000 \$**.

Poste de l'Église :

- Mise à niveau du variateur de pompes et programmation au montant de **10 000 \$**.

Poste principal :

- Remis à neuf d'une pompe, installation d'un démarreur électronique progressif au montant de **2 130 \$**.

Étangs aérés :

- Installation d'un dispositif anti-retour (barrière pour l'eau potable pour protéger l'ensemble du réseau) au montant de **1 850 \$**.

Poste de pompage pour l'eau potable

Réparation et reconditionnement de la pompe # 2 au montant de **12 100 \$**.

Mise à niveau de l'automate (le dispositif reproduisant en autonomie une séquence d'actions prédéterminées sans l'intervention humaine perçues par ses capteurs électroniques) et installation d'une alarme au surpresseur au montant de **4 275 \$**



(Suite de la page 4)

Voici la liste de nos réalisations 2018 :

- Amélioration des aires de jeux aux deux parcs;
- Amélioration du quai à la descente de bateau située en bas du pont, rajout d'un quai;
- Amélioration du Centre communautaire, installation de nouveaux panneaux électriques;
- Finalisation des travaux de rénovation à la salle Léo-Théroux (plafond, changement du système d'éclairage, achat de nouveaux réfrigérateurs, asphaltage du stationnement avant, réparation à l'entrée arrière du bâtiment);
- Aménagement d'un terrain de pickleball;
- Adoption d'une Politique de remboursement pour les frais des activités sportives hors du territoire de notre municipalité;
- Mise en place de l'infolettre afin de mieux informer nos citoyens;
- Remise en service du système de prise de sang;
- Augmentation de la sécurité sur certaines rues avec l'installation de balises pour traverses piétonnières (Ped-Zone);
- Mise en place d'un nouveau formulaire pour les relevés des compteurs d'eau contribuant à faire diminuer les frais postaux;
- Travaux d'asphaltage et de nids-de-poule sur le rang de la Pointe-du-Nord-Est;
- Fête de la Grande Épluchette;
- Stabilisation temporaire du talus de la berge de l'Île-du-Domaine-Est, exécutée rapidement, suite au glissement de terrain survenu en avril 2018;
- Demande d'autorisation pour la stabilisation du talus de la berge située sur le rang de la Pointe-du-Nord-Est, travaux permanents qui seront être effectués en 2019;
- Demandes répétées auprès du MTQ afin que les mesures de sécurité soient intensifiées aux abords de l'école intégrée d'Yamaska – Pavillon St-Gabriel et aux coins des routes 132 et 122;
- Demande auprès du MTQ afin de procéder à la continuité des travaux sur la rue Principale (entre les numéros civiques 5 à 70) suite à la réfection de la route 235 entre Saint-Aimé et Yamaska;
- Mise en place de la première Guignolée à Yamaska afin d'aider nos plus démunis;
- Les travaux de réfection de la rue Saint-Michel et une portion de la rue Salvass ont été finalisés, et ce, grâce à la collaboration de tous les citoyens affectés par les incon vénients;
- Planification de la mise en place des mesures de mobilisation afin d'aviser la population rapidement lors des situations d'urgence : l'alerte municipale;
- Mise à niveau des installations sanitaires et d'aqueduc

Travaux suite au glissement de terrain face au 350, Île-du-Domaine-Ouest

Nous avons reçu l'autorisation du ministère l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour effectuer des travaux en urgence suite au glissement de terrain survenu le 30 avril dernier face au 350, Île-du-Domaine-ouest. Ces travaux sont en cours depuis le 29 mai 2019.

RAMPES DE MISE À L'EAU

Deux rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité, soit à côté du pont Camille-Parenteau ou au rang de la Pointe-du-Nord-Est. Une vignette **de stationnement valide est obligatoire du 1^{er} juin au 1^{er} octobre inclusivement** afin d'utiliser le stationnement avec ou sans remorque d'une de ces rampes de mise à l'eau.



Le coût de la vignette est de **20 \$** pour les résidents de la municipalité et de **150 \$** pour les non-résidents et est disponible seulement au bureau municipal, situé au 100, rue Guilbault. Le certificat d'immatriculation de la remorque et une preuve de résidence sont exigés lors de l'acquisition de la vignette. De plus, un billet de stationnement journalier au coût de **20\$ par jour** est disponible au **Marché Richelieu situé au 5, Mgr Parenteau.**

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

TERRAIN DE TENNIS ET DE PICKLEBALL



Un terrain de tennis et de pickleball est aménagé au parc Léo-Théroux. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **15 \$ pour un résident et de 25 \$ pour un non-résident** en vous présentant au bureau municipal. La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.

AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE...

Selon le règlement RY-27-2007-01, chaque propriétaire de chien est tenu de se procurer une médaille pour son animal auprès de la SPAD. Vous pouvez les rejoindre au numéro suivant: 1 855 472-5700 (**MAXIMUM DE 2 CHIENS ACCEPTÉS PAR ADRESSE CIVIQUE**). Voici un extrait du règlement que vous retrouvez sur le site Web de la municipalité.



ARTICLE 10

Nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence conformément aux dispositions du présent règlement.

ARTICLE 20

Le chien doit porter cette licence en tout temps.

ARTICLE 23

Un chien qui ne porte pas la licence prévue au présent règlement peut être capturé par le contrôleur.



RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET POSTES DE POMPAGE (SUITE)

Travaux à venir :

- Inspection de bornes incendie;
- Mise à niveau de la localisation des vannes du réseau d'aqueduc;
- Purge du réseau d'aqueduc : (en période estivale) – dépôts et sédiments demeurent dans les conduites.



- Élaboration d'un programme et rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc : (annuellement)
Le rinçage permet de déloger les dépôts et sédiments dans les conduites en augmentant la vitesse de l'eau à un niveau supérieur à l'opération habituelle.

Pour effectuer le rinçage unidirectionnel au bout des rangs de la Municipalité : une mise à niveau des vannes est présentement en cours. Le diamètre des vannes présentement installées dans les bouts de rang (1 pouce) n'est pas assez grand pour permettre le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc.

Si une vanne de réseau n'est pas accessible parce qu'il y a du sable ou du gravier à l'intérieur ou si une vanne présente des problèmes d'ouverture, ceci rendrait impossible le rinçage unidirectionnel du réseau et pourrait être la source de détérioration de l'eau potable.

Le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc pourra s'effectuer lorsque les vannes seront remplacées.

Camp de jour 2019

RAPPEL - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

***Aucune inscription n'est acceptée directement au camp de jour. Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) jusqu'au vendredi 7 juin 2019 au bureau municipal.**

*** Après la date limite d'inscription du camp de jour, soit le 7 juin, des frais supplémentaires de 15 \$ seront applicables pour chaque enfant inscrit tardivement. Il est donc très important de respecter la date limite.***

Les formulaires sont disponibles sur le site yamaska.ca ou au bureau municipal.

NOUVEAUTÉS

- ✗ **Service de garde disponible en tout temps** pour tous. Il sera désormais disponible dans les heures du camp de jour, et ce, du lundi au vendredi, de 7 h à **18 h**. Cela permettra donc à tous les parents d'en bénéficier quand bon leur semble ;
- ✗ Cette année, en plus d'avoir **trois animatrices** au camp de jour, nous aurons de plus
- ✗ **un animateur en chef expérimenté** sur place, et ce, à temps plein.

Pour info : veuillez communiquer avec Vickie Larouche au 450 881-3101 ou vlarouche@stdavid.qc.ca

Ce fut une fête merveilleuse!

Un merci sincère à toutes les personnes – leur nombre est grand – et organisations qui ont préparé et organisé cette fête pour souligner mes 45 ans de prêtrise. Depuis que je suis avec vous comme curé, d'abord comme curé de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, puis curé de Saint-Michel, englobant les trois anciennes paroisses, je suis heureux avec vous.

Depuis quelques années, le visage du prêtre en a pris pour son rhume, vous vous doutez bien que ça m'a interrogé et affecté, mais toujours j'ai senti, de votre part, votre confiance et estime, vous avez cette sagesse de ne pas penser et dire : «Ils sont tous pareils.» En célébrant mon 45^e anniversaire de prêtrise, je vous entendais dire : Le bonheur qui se célèbre. Avec vous, j'ai vécu et je vis des joies et des peines parce que je vous aime, que vous m'aimez, que nous nous aimons. Pour tout cela, je vous dis merci et je vous aime.

Enfin, un mot à propos de ma relation avec les trois municipalités. C'est merveilleux ce que les trois municipalités vivent dans le contexte de laïcité de l'État. Nous sommes au service du même citoyen et paroissien ; nous servons l'un, nous servons l'autre ; citoyen ou paroissien, c'est la même personne que nous servons, Yamaska, Saint-David, Saint-Gérard-Majella ont très bien saisi, c'est pour cela qu'il fait bon de vivre et demeurer dans ce coin de pays.

Portes ouvertes de l'Église

La Municipalité de Yamaska prépare une fête du nautisme le samedi 6 juillet prochain; la Municipalité a demandé la collaboration de la fabrique de la Paroisse pour que l'église ouvre ses portes ce jour-là ; elle le fera avec plaisir, et pour l'occasion, il y aura une exposition des vêtements liturgiques richement brodés que les prêtres portaient lors de célébrations religieuses autrefois. Ce sera une belle fête!

Fournaises de l'église et du presbytère

Merci à Mme Louisette Raymond et M Marcel St-Germain qui ont assuré la souscription de financement d'achat de fournaises pour l'église paroissiale et le presbytère! Grâce à la générosité de paroissiennes et paroissiens et le travail de Louisette et Marcel, c'est un succès sur toute la ligne. L'hiver peut venir maintenant, on veut passer l'été avant. Merci à tous et toutes!

Lionel Émard, Prêtre-Curé

À la recherche de vieilles photos...

Avez-vous des vieilles photos d'évènements, de commerces, des reposoirs de la Fête-Dieu, chars allégoriques, du magasin général Cournoyer, salle "Bon accueil, club de balle molle, patinoire, du moulin à scie, etc....Ouvrez vos vieux albums,...ils sont pleins de souvenirs...même si elles vous semblent en mauvais état, elles seront restaurées. Il faut les faire connaître à ceux qui n'ont pas connu...

Apportez-les au bureau municipal, nous en ferons des copies et vous redonnerons vos originaux !

Organismes (suite)

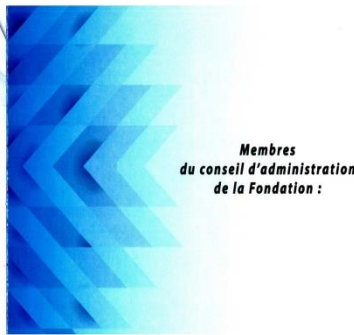
Âge d'or

Nous soulignons la fête des Pères par un dîner de poulet qui se tiendra le mardi 4 juin à la salle Léo-Théroux suivi d'un après-midi de danse avec la musique d'Yvon Daunais au coût de 12 \$ pour les membres et 15\$ pour les non-membres. Bienvenue à tous!

Félicitations à l'équipe composée de Mme Pierrette Arel, Clément Arel, Micheline Bibeau, Robert Caya et Arthur Caya qui a rapporté la médaille d'Or au tournoi régional de la FADOQ des petites quilles le 2 mai dernier à Sorel-Tracy. Bravo à tous!

Bon été et revenez-nous en forme!

Nicole Benoit
Présidente



Claude Lalancette	président
450 568-2913	
Francine Hébert	vice-présidente
Martine Tessier	secrétaire
Monique Vouligny	administratrice
Johanne Shooner	administratrice
Éric Leblanc	administrateur
France St-Jean	administratrice
Liette Benoit	administratrice
Jean-Guy Pelletier	administrateur



FONDATION SANTÉ
du Bas-Saint-François

Mission :

La Fondation Santé Bas-Saint-François a pour objectif de promouvoir l'accessibilité à des soins de santé de proximité ainsi que d'appuyer des projets en lien direct avec le bien-être, la prévention des maladies et la promotion de la santé pour la population du Bas-Saint-François et de ses environs.

Donnez, car ensemble on peut faire la différence!
Mettons-y de la vie, nous et vous!

Vision :

On sait plus que quiconque que la santé est quelque chose de précieux et que la générosité des gens fait une réelle différence dans la vie des patients, peu importe les soins qu'ils nécessitent.

C'est pourquoi les sommes recueillies par la Fondation sont si importantes, car ce sont elles qui permettent de faire une différence dans la qualité des soins offerts aux patients.

Vos dons permettent de multiplier les gestes qui rassurent, soignent, soutiennent et donnent espoir aux patients.

C'est toujours grâce à la générosité des gens que la Fondation pourra poursuivre son œuvre.

La Fondation Santé Bas-Saint-François consacre ses énergies de tout son cœur au service de la collectivité. Forte du précieux apport de donateurs, elle s'investit totalement pour garantir la qualité, l'intégrité et la rentabilité des services offerts aux patients et à la famille élargie de notre région.

Afin d'atteindre l'objectif ambitieux de la Fondation, nous vous demandons de vous joindre à la cause en tant que donateur pour contribuer au bien-être et à la santé de nos gens d'ici.

Pour votre grande générosité, la Fondation, les patients et les équipes médicales vous disent MERCI!

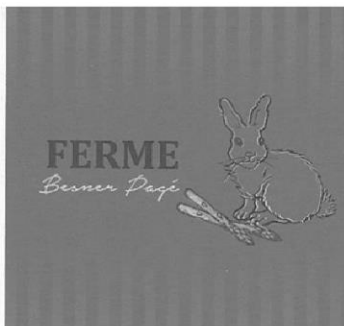
Merci
de votre support

Julien Pagé
Propriétaire

- Élevage de lapins
- Culture d'asperges
- Vente à la ferme

C. 450-517-3676
T. 450-789-2778
julienpage@sympatico.ca

199, rang Bord de l'Eau
Yamaska, Qc J0G 1W0



Venez chercher vos asperges fraîches
chaque jour directement à la ferme.
Faites vos réserves avant la fin de la saison.
Disponible jusqu'à la fin juin!

Échéance des paiements de taxes

**2^e versement de taxes municipales
18 juin 2019**

**3^e versement de taxes municipales
16 septembre 2019**

La pétanque pour tous!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque,
au parc J.-B.-St-Germain, tous les mercredis
dès 18 h 30. Les équipes sont formées sur
place, tous sont acceptés, il s'agit de pointer
le plus juste possible... Si la température
n'est pas favorable, l'activité est reportée au
mercredi suivant.

Pour plus de renseignements,
Léo-Paul au 450 789-2175.



82 rue Principale (coin du pont)

*Lundi au vendredi de 15 h à 22 h
Samedi et dimanche de 13 h à 22 h
(Horaire variable pour Juin)*

Votre bar laitier à Yamaska!



SERVICE D'INFIRMIÈRE

****Il y aura interruption du service de
prélèvements pour la période estivale**

OÙ : 137, rue Principale

QUAND : De retour le 9 septembre

HEURE : de 6 h 30 à 9 h 00

POUR RENDEZ-VOUS : 1 450 855-7264
1 438 823-4772

**Centre de prélèvements
Caroline Côté**

Service de prise de sang 25\$

et autres analyses

Injections S/C ou I/M 5\$

Tel: 450-855-SANG (7264)

Fax: 450-908-SANG (7264)

Acceptons SMS 438-823-4772

Important

Veuillez prendre note que le bureau
municipal fermera le **24 juin** pour
la Saint-Jean-Baptiste ainsi que le
1^{er} juillet pour la Fête du Canada!

Organismes (suite)

Bibliothèque

Bienvenue!
Nos heures d'ouverture sont les
mardis
de 14h00 à 16h00 et
de 19h00 à 20h00

ROMANS ADULTES :

Le livre de Judith, de Mylène Gilbert-Dumas

En attendant le jour, de Michael Connelly

Histoires de femmes - Tome 3 - Marion Une femme en devenir, de Louise Tremblay D'Essiambre



Le Secret des sœurs Paquin, de Marie-France Daigle

William et Eva – Tome 1 – À un fil du bonheur, de Mélanie Calvé

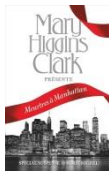
Les portes du couvent - Tome 3 - Fleur de cendres, de Marjolaine Bouchard

Abigaël Messagère des Anges - tome 4, de Marie-Bernadette Dupuy

L'espoir des Bergeron - Tome 3 - L'héritage, de Michèle B. Tremblay

Vent du large, de Louise Lacoursière

Meurtres à Manhattan, de Mary Higgins Clark



HISTOIRE

La mémoire qu'on vous a volée, de Gilles Proulx et Louis-Philippe Messier



FAITS VÉCUS

Le jour où je n'ai pas pu plonger, de Sylvie Bernier



SPIRITUALITÉ

Nourrir sa tête sans affamer son cœur, d'Erik Giasson

LITTÉRATURE JEUNESSE

La malédiction des Dragensblöt - Tome 1 – Le château, d'Anne Robillard

Juliette à Paris, de Rose-Line Brassat



Marianne Bellehumeur - Tome 2 – Entre le cœur et la raison, de Lucille Bisson

ENFANTS

Mini Fanny - Tome 1, de Richard Petit

Suuuper Barbotte, de Geneviève Guilbault



Incroyables insectes et bestioles, de Claire Chabot et Danielle Robichaud

BONNE LECTURE!
Jocelyne Lapierre
Responsable bénévole

À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invité(e) à compléter un coupon pour le tirage mensuel d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.

Organismes (suite)

Afeas

Assemblée générale annuelle

Le mercredi, 15 mai 2019, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des membres de l'Afeas Yamaska.

Nous vous présentons la liste des membres du conseil d'administration pour l'année 2019-2020 :

- Mme Lucille Brouillard, administratrice;
- Mme Marie-Andrée Deslandes, administratrice;
- Mme Rachel Côté, secrétaire;
- Mme Monique Proulx, vice-présidente et trésorière;
- Mme Diane Bibeau, présidente.



Des remerciements sincères à des femmes collaboratrices

Mesdames Lucie Roy et Louise Proulx ont agi à titre de présidente et secrétaire d'élections. Mesdames Gisèle Plante, Sylvie Hébert, Guylaine Lacouture ont apporté leur aide à l'accueil, madame Sylvie Arpin était la photographe attitrée tandis que madame Francine Théroux a grandement collaboré au service du repas. Merci à vous toutes pour votre précieuse contribution!



Bienvenue aux nouvelles membres

Mesdames Rachel Côté, Line Péloquin et Murielle Montigny ont rejoint les rangs de la grande famille Afeas Yamaska et ont reçu la pochette de nouvelle membre. C'est avec bonheur et enthousiasme que nous vous accueillons!

Soirée-reconnaissance

Soixante-dix participants en ont profité. À la suite du repas bien apprécié et cuisiné par le Buffet Yamaska, le duo en chansons avec Steeve Desmarais et Denis Boudreau, a su agrémenter la soirée, avec un répertoire de chansons bien choisi! Plus de vingt cadeaux ont été offerts par tirage à nos membres, conjoints et non membres, et ça, avec la générosité de nos marchands locaux, commanditaires, les tisserandes de l'atelier Afeas et l'apport important de votre Association qui vous donne beaucoup. On peut dire Bravo, l'activité a été un réel succès!!!

Votre habituel soutien, nous l'apprécions

- Buffet Yamaska;
- Caisse Desjardins;
- Érablière Durocher;
- Les jardins du Paysan;
- Les serres, « Au jardin de Laura »;
- Les tisserandes de l'Afeas Yamaska;
- Marché Richelieu Blanchette et Vincent;
- Monique Arel, produits Avon;
- Quincaillerie Yamaska;
- Restaurant, Le Maska;



Un merci reconnaissant est pour vous!

Invitation à toutes les femmes

Notre association repose fièrement sur un socle de valeurs fondamentales communes et toujours d'actualité, comme la bienveillance, le respect et l'engagement envers la justice sociale.

La campagne d'adhésion est en cours, 30\$ /année soit 0,08\$/jour. Soyons solidaires! N'hésitons plus! Conservons cette fierté Afeas! Osons parler haut et fort de notre Association! Continuons à clamer longue vie à l'Afeas Yamaska!

Vous avez toutes les raisons d'adhérer ou de continuer, le succès de l'Afeas repose sur la participation de ses membres. On a besoin de vous! C'est à Yamaska que ça se passe! Pour info : Diane 450 789-2175

L'artisanat de plus en plus à la mode

Vous avez le goût d'explorer un nouveau talent? Les tisserandes de l'Afeas Yamaska confectionnent des merveilles. Bravo à ces femmes de défis! Pour info : Diane 450 789-2175

Le bingo-Afeas, c'est votre soirée le jeudi 22 août

C'est un rendez-vous dès 17h à la salle Léo-Théroux. Nous vous invitons à réserver cette date et comptons sur votre présence et vous disons merci pour votre intérêt!



Que votre été soit ensoleillé autant dans votre cœur qu'à l'extérieur!

Diane Bibeau
Présidente

**COFFRE À JOUETS
COMMUNAUTAIRE**

«Un coffre rempli de matériel pour faire jouer, courir, sauter et surtout, mettre de la vie au parc Léo-Guilbault»

Des jeux pour les petits, mais également pour les grands. Vous pouvez vous procurer la clé du coffre à jouets au bureau municipal de Yamaska. Vous devez remplir un formulaire de prêt pour avoir accès à la clé. Les jeux doivent rester au parc Léo-Guilbault. Un dépôt de 20 \$ sera exigé seulement pour les personnes qui désirent garder la clé lorsque le bureau municipal sera fermé. À noter qu'il y aura vérification des jeux après utilisation.

DU PLAISIR POUR TOUS, VENEZ
DÉCOUVRIR LA PANOPLIE DE JEUX DU
COFFRE À JOUETS!

LA GRANDE ÉPLUCHETTE

ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER!

*Réservez la date du 21 septembre 2019 pour
la 2^e édition de la Grande épluchette.*



Tous les détails et programmation
à venir dans le journal
L'Info d'Est en Ouest de juillet-août!

Si vous désirez être bénévole lors de
l'évènement, vous pouvez communiquer avec
Vickie Larouche au 450 881-3101 ou
vlarouche@stdavid.qc.ca



**ACTIVITÉS INTER GÉNÉRATIONS
RECHERCHE D'ADULTES SELON VOS
DISPONIBILITÉS!**

Vous voulez vous impliquer dans votre
municipalité bénévolement ?

Vous voulez donner de votre temps
aux enfants ?

Vous voulez avoir du plaisir et avoir un
sentiment d'appartenance ?

Vous voulez partager votre passion avec eux,
que ce soit le tricot, la cuisine, le jardinage, le
bois, la peinture, etc.?

C'est parfait pour vous!

***Pour information supplémentaire ou si vous
êtes intéressé, communiquer avec Vickie
Larouche au 450 881-3101 ou
vlarouche@stdavid.qc.ca***

NOUVEAU

***Endroit : Terrain de tennis (45, rue Cardin)
Coût : 160 \$ par enfant (9 à 13 ans)***



**Camp été juniors
2 au 4 juillet de 9h à 12h**

**À noter que le camp aura lieu seulement si
nous avons un minimum de 4 inscriptions.*

** **Maximum de 8 inscriptions***

**Pour information ou inscription, veuillez
contacter Annie-Pier Jodoin (entraîneuse)
au 450 808-7545 ou annie_pj@hotmail.com
Inscription avant le 30 juin.**